

Comme vous le savez, Monsieur le président, entre le 13 et le 18 mars, j'ai dirigé un groupe de parlementaires, de fonctionnaires et de journalistes qui a entrepris un voyage de 22,000 milles au cours duquel je me suis entretenu avec le ministre des Affaires étrangères et le premier ministre du Japon et le ministre des Affaires étrangères, le premier ministre et le président de la République du Vietnam. J'ai aussi rencontré le chef de ce que l'on appelle la délégation du Gouvernement provisoire révolutionnaire à la Commission militaire mixte à Saïgon. Au Laos j'ai eu des entretiens avec le premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et des hautes personnalités du mouvement Pathet Lao. A Hanoï j'ai eu des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères et le premier ministre de la République démocratique du Vietnam. Outre ces entretiens, j'ai eu l'occasion de converser avec un groupe représentatif de membres de la délégation canadienne au Vietnam du Sud et avec nos représentants au Laos. Notre dernier représentant auprès de l'ancienne CISC à Hanoï a mis fin à notre présence dans cette ville après presque dix-neuf ans et a quitté Hanoï avec nous.

Tous ces entretiens portaient principalement sur la question du maintien de la participation du Canada à la CICS au Vietnam et je suis en mesure de déclarer que ceux avec qui j'ai pu m'entretenir ont exprimé l'avis, soit nettement, soit implicitement, que le Canada devrait continuer de participer à la Commission et que les conséquences de notre retrait prochain seraient incalculables. J'ai également reçu des avis analogues de la part des gouvernements des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la Chine. Je ne me suis engagé envers personne et je ne suis pas encore en mesure de dire quelle sera notre décision étant donné que le gouvernement est à étudier la question. Il est toutefois judicieux de signaler, à mon avis, que toutes ces opinions procédaient de considérations et de motifs différents. Chaque partie avait des raisons particulières de souhaiter que nous maintenions notre participation, mais rares étaient ceux qui avaient des motifs communs ou partageaient ceux du gouvernement canadien. Certains, je crois, auraient souhaité que la Commission internationale soit vraiment efficace, tandis que pour d'autres, il suffisait qu'il existe une commission quelconque. Ces raisons ressortissaient davantage au domaine de la psychologie et des considérations locales qu'elles n'émanaient de la conviction que la CICS, dans sa forme actuelle, peut véritablement assurer l'observation de l'Accord.